



Litige avec mon syndic de copropriété

Par steffy95

BONJOUR

je me permets de m'adresser à vous concernant un litige avec mon syndic de copropriété.

je suis propriétaire de mon appartement depuis le 1 avril 2011.

je viens de recevoir deux appels de fonds pour un apurement de charges 2010 et 2011, mon syndic me dit que c'est à moi de tout régler alors que je pensais régler les 3 derniers trimestres 2011, le reste serait à la charge de l'ancien propriétaire.

Suis je dans mon droit?

je vous remercie par avance pour votre réponse

Stéphanie

Par jury34

Bonjour,

Du nouveau à votre situation?

Cordialement

Par steffy95

et bien oui....

j'ai du régler la totalité car le vote de l'appel de fonds 2010 et 2011 à été fait en juin 2012, date à laquelle je suis la propriétaire.

ma dernière solution est de demander à l'ancien propriétaire....

Par jury34

Donc vous n'avez plus de question?

Très cordialement